

[Archives](#)

Réaction de Jacques Cheminade à la plainte de LCP et la dépêche AFP

samedi 24 mars 2012

Déclaration de Jacques Cheminade

Paris, le 24 mars 2012 — J'ai pris connaissance de la dépêche AFP de ce jour annonçant que *La Chaîne Parlementaire* va porter plainte contre les auteurs de courriels injurieux et antisémites présentés à tort comme étant mes « partisans ».

Je tiens à dire aux Français que je condamne fermement tout propos antisémite et que je m'indigne que l'on puisse associer mon nom à des propos de personnes qui ne reflètent aucunement les idées que je défends.
